

Séance du mercredi 27 janvier 2016

Présents : Monsieur Christophe GOURMANEL, Madame Marie-Pierre HULOT, Monsieur Guy MAYA, Madame Martine CABIE, Monsieur Nicolas ANDREU, Monsieur Jérôme BALARAN, Monsieur Thierry BOURG, Madame Agnès BRUNELLO, Monsieur Étienne COMBES, Madame Nathalie FAURÉ, Monsieur Laurent GIMENEZ, Monsieur Luc PELISSIER, Madame Nathalie PITOT, Monsieur José TIGNÈRES, Madame Bérengère WAMBERGUE.

Représentés : .

Excusés : .

Absents : .

Secrétaire(s) de la séance: Guy MAYA.

Ordre du jour:

Évaluation des domaines

Proposition honoraires ATP (Terrain à aménager)

Renouvellement contrat de traitement des arbres (platanes et marronniers)

Délibération pour enquête publique PLU

Délibération : Rapport de réponse URBACTIS aux partenaires publics

Délibération : Demande de subvention pour l'aménagement centre bourg

Questions diverses.

Délibérations du conseil:

Mise à enquête publique : Projet d'élaboration du PLU (DE_2016_001)

Vu le code de l'environnement,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la délibération du 28/06/2011 prescrivant l'élaboration du PLU, ouvrant la concertation et précisant les modalités de la concertation,

Vu la délibération du conseil municipal n°DE 2015 44 du 13/07/2015 concernant le bilan de concertation et arrêt du projet de PLU,

Vu la délibération du conseil municipal n°DE 2015 066 en date du 14 décembre 2015 validant les réponses des PPA pour le PLU,

Vu la décision n°E15000261/361 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 11 janvier 2016 et désignant le commissaire enquêteur,

Monsieur le Maire informe le Conseil de la mise en place de l'enquête publique concernant le PLU et fait part aux membres présents que le tribunal administratif de toulouse:

- désigne Mr COUTET Christophe en qualité de commissaire enquêteur titulaire
- désigne Mr NIVAL Christian en qualité de commissaire enquêteur suppléant,
- charge Monsieur le Maire de la commune de GRAZAC de verser à la Caisse de Dépôts et consignations une provision d'un montant de 800 €

Monsieur le Maire informe le conseil que l'enquête publique se déroulera :

- Samedi 20 février 2016 à la Mairie de 9h à 12h,
- Samedi 05 mars 2016 à la Mairie de 9h à 12h,
- Vendredi 25 mars 2016 à la Mairie de 9h à 12h.

Où de cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal à l'Unanimité:

Approuve la mise à enquête publique,

Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Aménagement et Sécurisation du Centre Bourg (DE_2016_002)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du projet d'aménagement et de sécurisation du Centre Bourg de la commune. Ce projet comprends l'aménagement de sécurisation et cheminements piétons, dispositif de sécurité incendie, du mobilier urbain, de l'aménagement paysager et l'étude et la maîtrise d'oeuvre de ce projet.

Le montant total HT de ce projet s'élève à : **108.120 euros.**

Le plan de financement sera le suivant :

FINANCEMENT D.E.T.R.

Montant éligible de l'opération :

Aménagements de lutte et de défense contre l'incendie

Montant D.E.T.R. demandé : 50 % de 35 200 euros HT soit 17 600 €

AUTRES FINANCEMENTS :

Subventions :

Conseil Départemental 40 % du montant total de l'opération : 43 248 €

Fonds Européens (Prog. LEADER) 30 % de 58 920 euros HT 17 676 €

(piétonnier, mobilier, aménagement paysager, étude et maîtrise d'ouvrage)

Autofinancement : 29 596 €

Total : 108 120 €

Où cet exposé, le Conseil Municipal à **l'unanimité**

- **Approuve** la proposition de Monsieur le Maire énoncée ci-dessus,
- **Demande** que Monsieur le Maire dépose les dossiers de demande de subventions,
- **Charge** Monsieur le Maire de l'exécution la présente délibération et des démarches administratives.

Évaluation de terrain par les Domaines (DE_2016_003)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande qu'il a faite auprès des services France Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques à Albi -Tarn pour connaître la valeur d'une parcelle de terre situé sur la commune section D, numéro 693 d'une superficie de 7.637m² arpentée.

Le montant estimé par le service des Domaines est de 160.400 euro, Monsieur le maire propose le montant de 152.740 euros qui correspond à 20 euros / m² de surface arpentée.

Où les explications et après délibération, le Conseil Municipal à **l'unanimité** :

- **VALIDE** la proposition de 152.740 euros pour la superficie de 7.637 m² arpentée,
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire d'informer la propriétaire, Mme LAUZIER Béatrice, de la proposition validée par le Conseil Municipal,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Proposition Honoraires ATP (DE_2016_004)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la proposition pour l'achat du terrain, lieu-dit "Bonneville", section D, parcelle n°693, a été acceptée par le propriétaire Madame LAUZIER Béatrice. Une promesse d'achat, signée le 31 décembre 2015, a validé cet accord. Il est proposé au Conseil Municipal un projet d'aménagement du centre bourg. Celui-ci prévoit la signalisation routière et incendie, un aménagement piétonnier et paysager et la viabilisation de la parcelle D 693. Il fera l'objet d'une demande de subvention. Le cabinet d'architecture ATP a fait une proposition d'honoraires d'un montant total de 18.600 euros HT qui se décomposent comme suit :

13.125 euros pour la mission de maîtrise d'oeuvre
4.475 euros pour l'étude et diagnostic
1.000 euros pour coordination
18.600 euros H.T.

Précision est faite que l'étude et le diagnostic resteront dus même en cas d'abandon du projet.

Après délibération, le Conseil Municipal à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** la mission de maîtrise d'oeuvre et la mission de l'étude et diagnostic, toute deux proposées par l'entreprise ATP pour la somme totale de 17.600 euros HT.
- **ACCEPTE** de régler la somme de 4.475 euros correspondant à la mission de l'étude et le diagnostic, même si le projet ne se concrétise pas,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Rapport URBACTIS Décembre 2015 (DE_2016_005)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la proposition du rapport de l'entreprise URBACTIS "Mémoire sur les avis des Personnes Publiques Associées sur le PLU".

Les membres de la commission Urbanisme informe que des précisions seront apportées sur ce rapport.

Après délibération, le Conseil Municipal à **l'unanimité**

- **DEMANDE** que les précisions fournies par la Commission Urbanisme soient prises en compte dans le rapport final qui doit être présenté lors de l'enquête publique.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Traitement des Arbres - 2016 (DE_2016_006)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception de devis concernant le traitement phytosanitaire des marronniers et des platanes sur la commune.

Les devis, établis par l'entreprise APPROVERT, spécialiste pour ces traitements, propose la somme de 386,40 euros TTC pour le traitement des marronniers, et 376,80 euros TTC, pour le traitement des platanes.

Où cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal à **l'unanimité**

- **ACCEPTE** les devis proposés par l'entreprise APPROVERT pour la somme totale de 763,20 euros TTC.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Levée de séance à 23 h 10 minutes.